

ASPTT NIORT GR

INFORMATIONS ET DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2015-2016

Inscriptions au gymnase des Gardoux :
- Mercredi 1er juillet 17h-20h
- Mercredi 2 septembre 17h-20h

Modalités d'inscription

A fournir dès l'inscription:

- 2 photos d'identité
 - le bulletin d'adhésion ASPTT à remplir sur place.
 - la fiche d'inscription Section GR envoyée par mail ou à remplir sur place.
 - Le ou les chèque(s) de règlement de la cotisation de 150.00 €, **datés du jour de leur émission** (pour être en conformité avec la loi, écrire au dos la date d'encaissement souhaité ainsi que le nom de la gymnaste s'il est différent du titulaire du compte). Règlement possible en 1, 2 ou 3 fois.
- Attention pour les gymnastes lycéennes, le coupon Sport de 25 euros permet d'abaisser le coût de la cotisation à 125.00 € à condition de fournir le coupon Sport signé dès la rentrée.
- 1 chèque de règlement de 60.00 € pour les licences FFGYM et ASPTT.
 - 1 chèque de 20.00 € concernant la location du justaucorps à l'année.
 - 1 chèque de caution de 80.00 € pour le prêt du justaucorps (non encaissé et rendu en échange du justaucorps en bon état en fin d'année).
 - 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de la GR daté de moins d'un mois
 - le bulletin d'assurance Allianz FFGYM rempli et signé.

Les chèques sont à faire à l'ordre de ASPTT NIORT GR et bien séparés pour des raisons de trésorerie.

Attention !

* Si le dossier d'inscription est incomplet, l'enfant ne sera pas autorisé à participer aux séances d'entraînements.

* Le certificat médical est **INDISPENSABLE** pour s'entraîner (problème de responsabilité pour le club). Une gymnaste qui n'est pas en possession de ce document **dès la seconde séance**, ne pourra pas accéder au praticable. (Pour rappel un certificat médical est valable pendant trois mois).

Informations sur la Cotisation

Licence FFGYM + licence ASPTT.....	60 euros
Cotisation club	150 euros
Location de justaucorps	20 euros
Caution (encaissable en cas de non-retour ou de détérioration).....	80 euros

Pour les nouveaux adhérents, le débardeur du club est inclus dans le prix de la cotisation.

Réductions :

Pour les lycéennes, il existe le coupon sport de 25 euros, penser à nous le remettre en septembre et à le déduire de la cotisation dès maintenant.

Pour les gymnastes qui sont également aides-entraîneurs : les licences sont offertes par le club.

Pour les gymnastes majeures et entraîneurs : une réduction de 100 euros est faite sur la cotisation.

Entraînements

Les entraînements sont assurés par des entraîneurs bénévoles ayant suivi des formations fédérales.
Des aides-entraîneurs en formation interviendront sur certains entraînements.

Merci d'avertir l'entraîneur concerné pour toute absence de votre enfant lors d'un entraînement.
Les coordonnées téléphoniques vous seront transmises par mail en début de saison.

Reprise :

Pour toutes les gymnastes, les entraînements reprendront à partir du LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015, sauf les individuelles qui reprendront fin août.

Les cours se termineront après le gala de fin d'année en juin 2016.

Gymnaste :

Les gymnastes, par leur adhésion, s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association, les entraîneurs et le matériel mis gracieusement à leur disposition.

Les gymnastes sont tenues de participer à tous les entraînements tout au long de l'année.

En cas d'absence à un entraînement il est indispensable d'en informer son entraîneur dans les meilleurs délais.

Equipement pour la GR

Justaucorps :

Le justaucorps de compétition/démonstration du club **est obligatoire pour toutes les gymnastes.**

Le prix de sa location s'élève à 20 euros. Les gymnastes concourant en individuelle ont la possibilité de porter leur justaucorps personnel. Attention ! les justaucorps du club ne doivent pas être portés lors des entraînements mais uniquement lors des compétitions et autres manifestations.

Pour les compétitions, votre enfant devra porter des demi-pointes ; le club organisera une commande courant octobre.

Tenue d'entraînement :

La tenue d'entraînement obligatoire pour chaque séance est : un bas près du corps (short, corsaire, collant) et un tee-shirt près du corps (par exemple : le débardeur du club) ainsi qu'une paire de chaussettes.

Lors de la période hivernale, il est vivement recommandé d'avoir des épaisseurs en plus.

Avoir les cheveux attachés !

Autre matériel conseillé : des genouillères (voir au rayon jazz à Décathlon), des claquettes.

Attention, l'usage du téléphone portable est interdit pendant les entraînements.

Prévoir une bouteille d'eau à chaque cours. Pour les goûters, ils sont à prendre avant ou après le cours mais pas pendant : merci !

Matériel :

Les engins de gymnastique rythmique (corde, cerceau, ballon, massues et ruban) sont prêtés par le club.

Compétitions

Dès sa création, l'association a opté pour la pratique de la Gymnastique Rythmique (GR) en compétition. Toutes les gymnastes sont donc engagées en compétition (pour les poussines, il s'agira de 2 petites étapes) et devront participer à toutes les compétitions, rencontres, manifestations auxquelles elles seront convoquées.

Les programmes sont bien adaptés en fonction de l'âge et du niveau de pratique des enfants.

Les compétitions se déroulent le samedi et/ou le dimanche.

Le calendrier des compétitions vous sera fourni d'ici la fin septembre.